



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 10 Juin 2009

Date de la convocation 3 Juin 2009	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle du Peyral Péret
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, M.GABORIT Jean-Luc, Mme BARRE Berthe CLERMONT L'HERAULT : M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.BARON Bernard, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, M.BERNARD Jacques MERIFONS : M. VIALA Daniel, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves NEBIAN : M. LIEB François, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-Jacques, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard PERET : M.BILHAC Christian, M. MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian VILLENEUVETTE : M.ORMIERES Jean-Louis</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.GARCIA Alain à M.SATGER Jean-Noël M.REVEL Claude à M.SEGURA René M.MARTINEZ Antoine à M.CAZORLA Alain M.BAISSE Robert à M. BRUN Olivier M. OLLIER Pierre à M. VIALA Daniel M.BARDEAU Francis à M.DRUART David M.LUGAGNE Jérôme à M.COSTE Bernard</p>		

Objet : Vente à la SCI BAXI de la parcelle BT n°211 d'une surface de 2109 m² sur la ZAC de l'extension des Tanes Basses à CLERMONT L'HERAULT

Monsieur LIEB informe les membres du conseil communautaire que la SCI BAXIS a fait part de son souhait d'acquérir la parcelle BT n°211 d'une surface de 2109 m² sur la ZAC de l'extension des Tanes Basses et pour un montant de 115 995 Euros HT afin d'implanter la société Confort Climat actuellement domiciliée Boulevard Gambetta à Clermont l'Hérault.

Il ajoute que la société Confort Climat ne peut se développer en cœur de ville de Clermont l'Hérault dans la mesure où ses locaux sont trop exigus et le cœur de ville inadapté à une activité artisanale.

Confort Climat a pour activités :

- études et réalisations d'installation de climatisation, de chauffages réversibles, de pompes à chaleur,
- tout ce qui est associé aux énergies solaires thermiques et photovoltaïques,

D'autre part, Confort Climat créera un show room d'expositions de matériels économies d'énergie qui pourra être partagé avec des entreprises ayant des activités complémentaires (filière de l'éco construction) afin de générer des synergies d'entreprise.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LIEB, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la vente à la SCI BAXI de la parcelle BT n°211 d'une surface de 2109 m² située sur la ZAC de l'extension du PAVHé pour un montant de 115 995 Euros HT, afin d'implanter la société Confort Climat.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA